

Eure

Enseignement. Le Conseil départemental valide la fermeture des collèges

LE DÉMOCRATE | jeudi 14 décembre 2017

625 mots



Malgré quelque 200 manifestants et près de 4 heures de débat, la majorité départementale a refusé de retarder le vote de la délibération.

Après un an et demi de débats et de combats, les élus du Conseil départemental ont entériné les fermetures des collèges Pablo-Neruda à Évreux et Pierre-Mendès France à Val-de-Reuil ce lundi 11 décembre.

Ils auront attendu jusqu'à la dernière minute devant l'Hôtel du Département. Jusqu'à ce que le résultat des votes soit annoncé : les collèges Pablo-Neruda à Évreux et Pierre-Mendès France à Val-de-Reuil fermeront bien à la rentrée 2018. Les élus départementaux ont voté à 33 voix pour, 10 voix contre et 3 votes blancs la nouvelle carte scolaire de l'Agglomération Évreux Portes de Normandie (lire ci-dessous).

Un important dispositif de sécurité

Échaudé par l'envahissement de l'hémicycle par des manifestants en juin 2016, le Conseil départemental avait prévu un important dispositif de sécurité. Une trentaine de fonctionnaires de police étaient mobilisés et l'accès à l'Hôtel du Département strictement contrôlé. Dès 8 h 30, les opposants aux fermetures des collèges arrivaient depuis Évreux et l'Agglomération Seine-Eure, dont plusieurs maires avaient fait le déplacement.

Au plus fort de la manifestation, quelque 200 personnes réclamaient le report de la délibération.

« Choqués »

Sur un ton plus feutré, les élus des groupes socialistes et communistes et écologistes faisaient la même demande. « **Venez vous mettre autour de la table avec nous** » enjoignait Janick Léger, élue PS du canton de Val-de-Reuil, avant d'accuser la majorité départementale de favoriser certains territoires, comme Seine Normandie Agglomération présidé par Frédéric Duché, le 2^e vice-président du Département. Des propos qui ont entraîné une salve de réponses outrées des élus de la majorité, plus « **choqués** » les uns que les autres.

4 heures de débat

Sur le fond, chacun a déroulé, pendant près de 4 heures et à tour de rôle, les mêmes arguments que ceux qui s'affrontent depuis un an et demi. Sans que cela n'ait entraîné le moindre fléchissement.

Dans la majorité on assure que ces deux collèges étaient dangereux pour les élèves et ne respectaient pas le principe de mixité sociale. Qu'ils étaient à moitié vides tandis que d'autres,

comme celui du Neubourg, étaient surchargés.

Parmi les opposants, quasi inexistant dans l'hémicycle pour Pablo-Neruda (les élus d'Évreux soutenant la décision du Département), on a rappelé le développement démographique de l'Agglomération Seine-Eure, l'aberration d'envoyer des enfants à l'autre bout d'un territoire alors qu'ils avaient un collègue au pied de chez eux.

Dehors, une mère de famille du quartier de La Madeleine s'interroge aussi. Pourquoi sa fille devrait aller au collège de Navarre ? « **Je vais la laisser toute la journée dehors ? Elle va partir à 6 h pour rentrer à 20 h ? Je vais la garder à la maison !** » explose-t-elle.

« La messe est dite »

Mais « **la messe est dite** » conclut Daniel Jubert, élu LR du canton de Louviers. Lui même a défendu les mêmes arguments devant ses collègues de la majorité, en vain. Il demande d'inscrire une clause de revoyure annuelle de la carte scolaire pour réévaluer les besoins de chaque territoire chaque année.

M.B.